

# PROGRAMME IEV CTF MED 2014-2020

## ANNEXE 2

# Check-list de contrôle

[Acronyme du projet et numéro de ref.]

Cabinet d'audit/Organisme public chargé de délivrer le rapport de vérification des dépenses et des recettes

Période de référence : du jj du mois aaaa au jj du mois aaaa

Nom du bénéficiaire principal/de l'organisation partenaire :

Rôle dans le projet :

Bénéficiaire principal

Partenaire du projet n. ....

Demande d'examen :

Date de la demande  
d'examen :

dd Month yyyy

Date de réception des documents  
pour vérification (contrôle sur  
pièces) :

dd Month yyyy

Remarques générales de l'auditeur/agent public (le cas échéant) :

Nom de l'auditeur(s)<sup>1</sup> :

Date et signature(s) :

<sup>1</sup>Nom de la (des) personne(s) qui a (ont) effectué la vérification.



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTÒNOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

## RÉSUMÉ DES MONTANTS ET DU TYPE DE VÉRIFICATION

Dépenses déclarées par le bénéficiaire principal / partenaire du projet	EUR <x,xxx.xx>
Dépenses vérifiées	EUR <x,xxx.xx> Ratio de couverture des dépenses <xx.xx%>
Si moins de 100% est vérifié, veuillez indiquer pour quelles lignes budgétaires un échantillon a été appliqué et décrire la méthode d'échantillonnage.	
Dépenses conformes aux exigences fixées dans les procédures de vérification des dépenses	EUR <x,xxx.xx>
Dépenses non conformes aux exigences fixées dans les procédures de vérification des dépenses	EUR <x,xxx.xx>
[Le cas échéant] Le total des recettes et des contributions des tiers vérifiés est :	EUR <x,xxx.xx>
[Le cas échéant, et uniquement dans le rapport final] Le bénéfice provenant d'un excédent de recettes par rapport aux dépenses est	EUR <x,xxx.xx>
Type de vérification :	<input type="checkbox"/> Contrôle sur dossier uniquement <input type="checkbox"/> Comprend la vérification sur place
Vérification(s) sur place	Date: <i>dd Month yyyy</i> lieu(x): <input type="checkbox"/> locaux du bénéficiaire <indiquer l'adresse> <input type="checkbox"/> lieu des résultats du projet <indiquer l'adresse> <input type="checkbox"/> autre (veuillez indiquer) <indiquer l'adresse>
Dépenses vérifiées sur place :	EUR <x,xxx.xx>
Format dans lequel les documents ont été mis à disposition	<input type="checkbox"/> original (y compris électronique) <input type="checkbox"/> copies (y compris électronique)



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTONOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

## VÉRIFICATIONS FORMELLES

Contrôles	Oui/Non/n.a	Commentaires
La description du projet, le budget et le cadre logique en vigueur, tels qu'approuvés par le CSC sont disponibles, sous forme électronique ou sur papier		
Le contrat de subvention signé par les deux parties (MA/JTS et bénéficiaire principal) est disponible, sous forme électronique ou sur papier		
L'accord de partenariat signé par tous les partenaires du projet est disponible, sous forme électronique ou sur papier		
Le rapport narratif du bénéficiaire principal / partenaire du projet concernant les activités entreprises pendant la période de référence est disponible		
L'addendum de toute modification du contrat de subvention est disponible		
Le rapport financier du bénéficiaire/partenaire chef de file est disponible		
Le budget total du projet en vigueur est disponible		
Le budget individuel en vigueur pour le Bénéficiaire principal/partenaire est disponible		
Les notifications à l'AG/STC faites par le bénéficiaire principal, lorsque la règle de flexibilité est applicable, sont disponibles		
La déclaration sur le statut TVA du bénéficiaire / partenaire est disponible en original, signé par la personne autorisée de l'institution du partenaire du projet		
Des documents supplémentaires et des clarifications ont été demandés au cours de la procédure de contrôle (veuillez décrire)		



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTONOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

## CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉLIGIBILITÉ

Contrôles	Oui/Non/n.a	Commentaires
Toutes les dépenses ont été effectivement encourues et payées par le bénéficiaire principal/partenaire, et elles peuvent être vérifiées sur la base de pièces justificatives originales adéquates		
Toutes les dépenses sont directement liées au projet, nécessaires à sa mise en œuvre, et sont conformes au budget approuvé		
Toutes les dépenses ont été <b>encourues<sup>2</sup> et payées</b> entre la date de début du projet et la date de fin de la période de rapport ou de la période de mise en œuvre concernée, avec les exceptions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>• les frais de préparation encourus après la publication de l'appel à propositions et avant la soumission de la proposition ;</li> <li>• les coûts liés à la garantie financière (si elle est demandée), qui peuvent être encourus après l'entrée en vigueur du contrat et avant le début de la période de mise en œuvre ;</li> <li>• la vérification des dépenses et l'évaluation finale du projet, qui peuvent être encourues après la période de mise en œuvre du projet et payées après la présentation du rapport final (les dépenses à payer par la suite sont énumérées dans le rapport final avec la date estimée de paiement)</li> </ul>		
Toutes les dépenses ont été encourues dans la zone éligible du Programme, à l'exception de la participation à des réunions et événements en dehors des territoires éligibles au Programme qui était déjà prévue dans la description du projet ou spécifiquement autorisée par l'Autorité de Gestion		
Le taux de change pour la conversion en euros des dépenses effectuées en monnaie nationale a été correctement appliqué, conformément aux dispositions du contrat de subvention		
Toute TVA récupérable a été déduite du montant des dépenses déclarées pour tous les postes concernés		
Toute dépense inéligible, y compris les contributions en nature, a été exclue des dépenses déclarées		
Les dépenses sont identifiables et vérifiables et comptabilisées conformément aux normes comptables		

<sup>2</sup>“ Les coûts relatifs aux services et aux travaux se rapportent aux activités réalisées pendant la période de mise en œuvre” (article 48 des ME ENI CBC).



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTÒNOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

Les dépenses sont raisonnables, justifiées et conformes aux principes de bonne gestion financière, notamment en ce qui concerne l'économie et l'efficacité		
Les dépenses sont conformes aux exigences de la législation fiscale, sociale et du travail applicable		
Les dépenses sont vérifiées afin de détecter tout double emploi (par exemple, plusieurs factures du même montant, numéros de facture, etc.) ou toute falsification.		

### DOTATION DES ACTIVITÉS ET DES LIGNES BUDGÉTAIRES

Contrôles	Oui/Non/n.a	Commentaires
Les dépenses ont été correctement affectées aux lots de travail concernés		
Le budget du Bénéficiaire principal/partenaire par les GT, les partenaires et les lignes budgétaires fixées dans le budget approuvé a été respecté		



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTÒNOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

## ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES PAR LIGNE BUDGÉTAIRE

<b>1. Coûts de personnel</b>		
<b>Contrôles</b>	<b>Oui/Non/n.a</b>	<b>Commentaires</b>
La sélection des RH a été effectuée en respectant les principes de transparence et d'égalité des chances :		
- Les procédures de recrutement des nouveaux membres du personnel sont-elles transparentes ?		
- Les procédures de recrutement comprennent-elles des mesures d'évaluation des compétences des candidats ?		
Le personnel a signé le code de conduite et/ou des déclarations spécifiques sur l'absence de conflits d'intérêts.		
La liste complète du personnel travaillant dans le cadre du projet est disponible avec le premier rapport		
Contrats de travail / tout type de contrat similaire selon les règles nationales / désignation ou ordre de détachement d'un fonctionnaire pour tout le personnel du projet est disponible		
Le contrat, la désignation ou l'ordre de détachement et/ou la description du poste correspondant contient - l'affectation de la personne pour le projet et ses tâches dans le cadre du projet - la date de début et de fin de la mission - l'indication d'un travail exclusif ou partiel sur le projet		
Des feuilles de temps mensuelles sont disponibles pour le personnel partiellement consacré au projet		
- Les feuilles de temps sont suffisamment détaillées (nom de l'employé, date, heure et description de l'activité quotidienne)		
- Les feuilles de temps sont signées par l'employé et l'employeur		
- La méthode de calcul des taux horaires/journaliers et le calcul des frais de personnel sont disponibles et corrects.		
- Le calcul des frais de personnel est basé sur les coûts réels (salaire brut réel prouvé par les fiches de paie) et les heures de travail réelles (temps passé sur le projet prouvé par les feuilles de temps)		
Le temps de travail consacré au projet ne dépasse pas les heures de travail normales, conformément à la législation nationale en vigueur. Les heures supplémentaires ne sont déclarées que pour le personnel entièrement consacré au projet.		



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTÒNOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

Les avantages en nature, les récompenses en plus des salaires mensuels sont exclus du taux horaire/quotidien		
Les frais supplémentaires en plus des charges sociales (obligatoires selon les règles nationales) sont exclus du taux horaire/journalier		
Le calcul des frais de personnel, c'est-à-dire le coût réel du temps réellement consacré, est correct		
Preuve de paiement du salaire disponible (fiches de paie ou autres)		
La preuve du paiement des charges sociales et des impôts est disponible		

<b>2. Frais de voyage et d'hébergement</b>		
<b>Contrôles</b>	<b>Oui/Non/n.a</b>	<b>Commentaires</b>
Les frais de déplacement sont directement liés au projet		
Seuls les frais de déplacement du personnel du projet ou des autres personnes participant au projet sont déclarés		
Les frais de déplacement des bénéficiaires/employés des partenaires/associés et des bénéficiaires finaux sont budgétisés		
Les voyages sont effectués à l'intérieur de la zone éligible. Lorsque les voyages effectués en dehors de la zone éligible des destinations du Programme étaient déjà prévus dans la description du projet ou spécifiquement autorisés par l'Autorité de Gestion		
Les autorisations des missions sont disponibles (si elles sont obligatoires selon les règles nationales/institutionnelles)		
Les rapports de mission signés par les voyageurs sont disponibles (si obligatoire selon les règles nationales/institutionnelles)		
Toutes les pièces justificatives sont disponibles (invitation, ordre du jour, liste des participants, procès-verbal, photos, etc.)		
Les billets de train/bus, les billets d'avion, les cartes d'embarquement, etc. sont disponibles		
Le moyen de transport le plus économique est utilisé, conformément aux procédures internes de l'organisation		
En cas d'utilisation de sa propre voiture ou d'une voiture de société, des feuilles de calcul préparées selon les règles nationales ou institutionnelles indiquant au moins la distance, le taux unitaire et le coût total du voyage, sont disponibles		
Si les coûts sont directement payés par l'institution, des preuves de paiement sont disponibles		



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTONOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

Si les frais sont payés par la personne qui part en mission / si une avance est versée par l'institution à la personne qui part en mission, les documents relatifs au remboursement des frais sont disponibles		
Pour le personnel travaillant dans les institutions publiques ainsi que dans les unités subordonnées ou coordonnées par ces institutions, les dépenses avec frais de séjour sont conformes à la législation nationale en vigueur applicable aux institutions publiques		
Pour le personnel travaillant dans d'autres entités juridiques que celles mentionnées dans la catégorie précédente, les frais de séjour ne dépassent ni les coûts normalement payés par le bénéficiaire conformément à ses règles et règlements, ni les taux publiés par la Commission au moment de la mission s'ils sont remboursés sur la base de montants forfaitaires, de coûts unitaires ou d'un financement à taux forfaitaire : <a href="http://www.ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/index_en.htm">www.ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/index_en.htm</a>		
Les preuves de paiement des frais de séjour sont disponibles		
Documents confirmant le paiement de l'assurance médicale de voyage, visas disponibles		

<b>3. Investissements ou infrastructures</b>		
<b>Contrôles</b>	<b>Oui/Non/n.a</b>	<b>Commentaires</b>
Le permis de construire est délivré au nom du Bénéficiaire principal/partenaire		
La remise du site et du plan des terminaux d'investissement contenant les positions topographiques est datée, signée (avec le nom mentionné en clair) et tamponnée par toutes les personnes mentionnées dans le travail de suivi et de contrôle de la qualité du programme		
Le suivi du programme et le travail de contrôle de la qualité sont couverts par l'organisme public de supervision compétent, signé par le représentant légal / le concepteur technique et l'entrepreneur du projet		
La date d'émission de l'ordre de commencement des travaux précède les bulletins d'analyse, les procès-verbaux des travaux cachés et les procès-verbaux des phases déterminées		
Des procès-verbaux de réception de qualité, des procès-verbaux pour les travaux cachés et les phases décisives sont élaborés conformément au projet technique et au contrôle de		





**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTONOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

qualité des travaux, sont signés et tamponnés par tous les participants à son élaboration		
Les relevés de paiement des travaux et les relevés de paiement centralisés sont signés au nom mentionné en clair et daté par le représentant légal / représentant technique, le tuteur / inspecteur superviseur (avec certificat d'attestation) et l'entrepreneur		
Le montant total des relevés de paiement pour le travail correspond à la valeur de la situation de travail centralisée		
L'exécution des travaux est conforme au calendrier des travaux		
Les rapports d'analyse des matériaux incorporés et les certificats de qualité/conformité des matériaux utilisés dans la construction ont été vérifiés par l'auditeur/agent public lors de la visite du site		
Le type et les quantités de travaux effectués et figurant sur les relevés de paiement se trouvent sur le site		
Les rapports d'analyse sont émis par des laboratoires autorisés et leur autorisation est valable (n'a pas expiré)		
Les prix unitaires des situations de paiement sont inférieurs ou égaux à ceux des prix unitaires de l'offre gagnante qui est jointe à l'exécution du contrat		
Les calculs pour chaque catégorie d'œuvres (quantité, prix unitaire et valeur) sont corrects		
Les travaux issus de situations de paiement sont exécutés conformément au calendrier et ne dépassent pas le budget contractuel		

<b>4. Equipement</b>		
<b>Contrôles</b>	<b>Oui/Non/n.a</b>	<b>Commentaires</b>
L'équipement acheté est nécessaire à la mise en œuvre du projet et est prévu dans le contrat de subvention approuvé		
L'équipement est utilisé exclusivement pour la mise en œuvre des projets		
Les documents relatifs à la sélection des fournisseurs sont disponibles		
Le contrat prévoyant l'achat d'équipements dans le cadre du projet est disponible		
La preuve de l'achat de l'équipement est disponible (par exemple, l'inventaire de l'équipement acheté)		



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTÒNOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

La fourniture effective d'équipement et sa conformité avec les conditions du contrat de fourniture, du contrat de subvention et de ses annexes ont été vérifiées.		
La preuve de paiement est disponible		

## 5. Expertise et services externes

### a) EXPERTISE EXTERNE

Contrôles	Oui/Non/n.a	Commentaires
Les services fournis par les experts externes sont directement liés au projet, les activités connexes sont explicitement mentionnées dans le contrat de subvention approuvé		
Les documents relatifs à la sélection de l'expert externe (ou de la société de services) sont disponibles		
Les bénéficiaires/partenaires principaux d'un même projet ou toute entité affiliée ne sont pas engagés en tant qu'expert externe ou sous-traitant.		
Le contrat fixant les services à fournir est disponible		
Les preuves du travail effectué par le prestataire de services sont disponibles (études, recherches, analyses, etc.), ainsi que la réception des travaux.		
Le cas échéant, les produits livrables respectent les exigences du programme en matière d'information et de publicité		
La fourniture effective des services et leur conformité avec les conditions des contrats de services, du contrat de subvention et de ses annexes ont été vérifiées.		
La preuve de paiement est disponible		

### b) Réunions et événements

Contrôles	Oui/Non/n.a	Commentaires
Les réunions et les événements sont directement liés au projet, les activités connexes sont explicitement mentionnées dans le contrat de subvention approuvé		
Des documents sur la sélection des prestataires de services sont disponibles		
Le contrat fixant les services à fournir est disponible		
La date d'expiration du contrat a été respectée (absence de prolongations / renouvellements / modifications irrégulières).		



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTÒNOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

Les preuves du travail effectué par le prestataire de services sont disponibles (invitation, ordre du jour de la réunion, liste des participants, photos de l'événement, etc.)		
Le matériel promotionnel produit dans le cadre de l'événement respecte les exigences du programme en matière d'information et de publicité		
Pour les frais de restauration, une liste des participants est disponible		
La preuve de paiement est disponible		
<b>c) Charges financières et frais de garantie</b>		
<b>Contrôles</b>	<b>Oui/Non/n.a</b>	<b>Commentaires</b>
Tous les coûts sont réels, directement liés au projet et n'ont pas été déclarés sous d'autres lignes budgétaires		
Seules les dépenses éligibles selon le contrat de subvention sont déclarées - des frais pour les transactions financières transnationales ; - les frais bancaires pour l'ouverture et la gestion du ou des comptes lorsque la mise en œuvre d'un projet nécessite l'ouverture d'un ou de plusieurs comptes séparés ; - le coût des garanties fournies par une banque ou une autre institution financière dans la mesure où les garanties sont requises par la législation nationale ou communautaire ; - les frais de conseil juridique, les frais de notaire s'ils sont directement liés au projet et sont nécessaires à sa mise en œuvre		
La preuve de paiement est disponible		
<b>d) dépenses de promotion</b>		
<b>Contrôles</b>	<b>Oui/Non/n.a</b>	<b>Commentaires</b>
Les coûts de promotion sont directement liés au projet et n'ont pas été déclarés sur d'autres lignes budgétaires.		
Les preuves du travail effectué par le prestataire de services sont disponibles (brochures, site web du projet, etc.)		
Selon ces preuves, les exigences du programme en matière d'information et de publicité sont respectées		
La preuve de paiement est disponible		
<b>e) Autres Services</b>		
<b>Contrôles</b>	<b>Oui/Non/n.a</b>	<b>Commentaires</b>
Les coûts sont directement liés au projet et les activités		



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTÒNOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

connexes sont mentionnées dans le contrat de subvention approuvé		
Les documents relatifs à la sélection des prestataires de services ou des bénéficiaires de subventions secondaires sont disponibles		
Le contrat fixant les services ou les subventions secondaires à fournir est disponible		
Les bénéficiaires7 partenaires du même projet ou ses entités affiliées ne sont pas engagés en tant qu'expert externe, sous-traitant ou sous-contractant		
Les preuves du travail effectué par le prestataire de services sont disponibles (par exemple, la traduction des documents du projet)		
La preuve de paiement est disponible		

## 6. Dépenses préparatoires

Contrôles	Oui/Non/n.a	Commentaires
Ils sont engagés après la publication de l'appel à propositions et avant sa clôture.		
Ils sont limités aux frais de voyage et de séjour du personnel employé par les bénéficiaires.		
Ils ne dépassent pas 10.000 €, le montant maximum fixé au niveau du programme.		
Les preuves de paiement sont disponibles		

## 7. Coûts administratifs indirects

Contrôles	Oui/Non/n.a	Commentaires
Frais administratifs indirects - ne dépassent pas le pourcentage spécifié dans le contrat de subvention, jusqu'à 7 % du total des coûts directs éligibles.		
La méthode de calcul des montants indiqués dans le "fichier de calcul des coûts administratifs" qui a été soumis avec le formulaire E est correcte (si ce n'est pas le cas, veuillez indiquer le pourcentage correct à appliquer)		

## MARCHÉS PUBLICS

Contrôles	Oui/Non/n.a	Commentaires
La procédure appliquée pour la passation de marchés de services, d'équipements ou d'investissements/infrastructures est adéquate conformément au contrat de subvention et aux		



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTÒNOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

règles nationales et communautaires		
Les contrats n'ont pas été fractionnés artificiellement		
Les marchés publics sont documentés (par exemple, les critères d'attribution, les demandes d'offres, les offres, les rapports du comité d'évaluation, les contrats sont disponibles)		
- Les offres ont été soumises et conservées (jusqu'à l'expiration du délai) de manière à ce que le principe du secret soit respecté		
- Les prix des offres sont conformes aux prix du marché		
- Il n'y a pas de situations de contrôle ou de lien entre les soumissionnaires d'un même appel d'offres		
- En cas de procédure négociée, les soumissionnaires invités sont inscrits sur une liste ou, en tout état de cause, leur existence est vérifiée par des contrôles des registres publics		
- Tous les flux financiers sont suivis avec l'indication du nom du programme et du projet		
- Les offres sont complètes et régulières		
Toutes les personnes impliquées dans le lancement, le traitement et l'évaluation de l'appel d'offres ont signé des déclarations sur l'absence de conflit d'intérêts		
Il existe une séparation fonctionnelle entre le traitement des documents d'appel d'offres et la sélection des offres		
Les règles de nationalité sont respectées, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de restriction à la participation aux appels d'offres en raison de la nationalité du soumissionnaire <sup>3</sup>		
Toutes les fournitures et matériaux achetés pour des contrats supérieurs à 100 000 € proviennent des pays éligibles à l'instrument européen de voisinage <sup>4</sup>		
En cas d'attribution directe, la vérification du respect des règles et conditions (seuils, procédures négociées) a été effectuée		
En cas de modification du contrat, le montant total du contrat ne dépasse pas le seuil de référence de la procédure d'appel d'offres mise en œuvre		
Les indicateurs de risque énumérés en annexe <sup>5</sup> ont été pris en compte. Si oui, veuillez préciser.		

## REVENUS

<sup>3</sup>Conformément à l'article 8.2 du règlement 236/2014

<sup>4</sup>Conformément aux articles 8.4 et 9 du règlement 236/2014

<sup>5</sup> Voir la liste annexée à la liste de contrôle.



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTONOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

Contrôles	Oui/Non/n.a	Commentaires
Le bénéficiaire principal / partenaire du projet déclare ses revenus		
Les recettes sont réelles et comptabilisées de manière adéquate		
Au moment du rapport final, il n'y a pas d'excédent de recettes sur les coûts (sans but lucratif)		

### INFORMATION ET PUBLICITE

Contrôles	Oui/Non/n.a	Commentaires
Les exigences du programme de visibilité sont respectées		

### PISTE D'AUDIT ET SYSTÈME DE COMPTABILITÉ

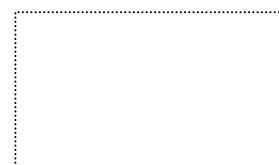
Contrôles	Oui/Non/n.a	Commentaires
Des codes comptables spécifiques ou d'autres méthodes transparentes sont utilisés pour le projet dans le système comptable qui permettent d'identifier les coûts alloués au projet		
La liste informatisée des dépenses et des recettes du projet peut être obtenue à partir du système comptable (sauf pour les frais de personnel et les frais administratifs)		
Les dépenses déclarées correspondent aux registres comptables et aux pièces justificatives détenues par le bénéficiaire principal/partenaire du projet		

\_\_\_\_\_  
*Signature de l'Auditeur*

\_\_\_\_\_  
*Date et lieu*

\_\_\_\_\_  
Nom de l'auditeur signataire

(Tampon officiel)



ANNEX - RISK INDICATORS PROCUREMENT

ANNEXE - INDICATEURS DE RISQUE DES MARCHÉS PUBLICS



ENI  
CBCMED  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
EUROPEAN UNION



REGIONE AUTÒNOMA  
DE SARDIGNA  
REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA

- Incohérences dans les dates des documents ou séquence de dates illogique. Exemples :
  - Offre datée après l'attribution du marché ou avant l'envoi des invitations à soumissionner
  - Offre du soumissionnaire retenu datée avant la date de publication de l'appel d'offres ou datée nettement plus tard que les offres des autres soumissionnaires
  - Offres de différents candidats participant aux mêmes appels d'offres ayant tous la même date
  - Les dates figurant sur les documents ne sont pas plausibles/correspondantes avec les dates figurant sur les documents d'accompagnement (par exemple, la date de l'offre n'est pas plausible/correspondante avec la date postale figurant sur l'enveloppe ; la date d'une télécopie n'est pas plausible/correspondante avec la date imprimée du télécopieur).
  
- Similitudes inhabituelles dans les offres des candidats participant au même appel d'offres. Exemples :
  - Même formulation, phrases et terminologie dans les offres de différents soumissionnaires
  - Même mise en page et format (par exemple, type de police, taille de la police, taille des marges, tirets, habillage des paragraphes, etc) dans les offres de différents soumissionnaires
  - Papier à en-tête ou logos similaires
  - Mêmes prix utilisés dans les offres de différents soumissionnaires pour un certain nombre de sous-composants ou de postes
  - Erreurs grammaticales, orthographiques ou typographiques identiques dans les offres des différents soumissionnaires
  - Utilisation de timbres similaires et de similitudes dans les signatures
  
- État financier ou autres informations indiquant que deux soumissionnaires participant au même appel d'offres sont liés ou font partie d'un même groupe (par exemple, lorsque des états financiers sont fournis, les notes annexes aux états financiers peuvent indiquer la propriété finale du groupe. Des informations sur la propriété peuvent également être trouvées dans les registres comptables publics)
  
- Incohérences dans le processus de sélection et de décision d'attribution. Exemples :
  - Décisions d'attribution non plausibles / non conformes aux critères de sélection et d'attribution
  - Erreurs dans l'application des critères de sélection et d'attribution
  - Un fournisseur régulier du/des bénéficiaire(s) participe en tant que membre d'un comité d'évaluation des offres
  
- Autres éléments et exemples indiquant un risque de relation privilégiée avec les soumissionnaires :
  - Un même soumissionnaire (ou un petit groupe de soumissionnaires) est invité à différents appels d'offres avec une fréquence inhabituelle
  - Un même soumissionnaire (ou un petit groupe de soumissionnaires) remporte une proportion exceptionnellement élevée des offres
  - Un soumissionnaire se voit souvent attribuer des contrats pour différents types de biens ou de services
  - Le soumissionnaire retenu facture des biens supplémentaires non prévus dans l'offre (par exemple, des pièces de rechange supplémentaires facturées sans justification claire, des frais d'installation facturés alors qu'ils n'étaient pas prévus dans l'offre).
  
- Autres documents, questions et exemples indiquant un risque d'irrégularités :
  - Utilisation de photocopies au lieu de documents originaux
  - Utilisation de factures pro forma comme pièces justificatives au lieu de factures officielles
  - Modifications manuelles sur les documents originaux (par exemple, chiffres modifiés manuellement, chiffres "tippexed", etc.)



**ENI**  
**CBCMED**  
Cooperating across borders  
in the Mediterranean



Programme funded by the  
**EUROPEAN UNION**



**REGIONE AUTÒNOMA  
DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA**

- Utilisation de documents non officiels (par exemple, papier à en-tête ne comportant pas certaines informations officielles et/ou obligatoires telles que le numéro du registre du commerce, le numéro d'impôt sur les sociétés, etc.)